



**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Service Connexion postal

L'invitation prend fin
 At - à :
 2:00 PM - 14:00
 le :
 Juin 8 2022
 Fuseau Horaire :
 Heure avancée de l'Est

Sujet Analyse de la chaîne d'approvisionnement du pétrole brut et des produits pétroliers au Canada		N° modif. # 2
N° de l'invitation T8080-210721	Date de modification Mai 27, 2022	
Adresser toute demande de renseignements à : Natasha Blackstein N° de telephone 343-550-2321 Courriel Natasha.blackstein@tc.gc.ca		
Destination Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required OR requested Livraison exigée OR demandée See herein - Voir aux présentes OR [Insert date] - [Insérer la date]	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE :

1. Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions du Juin 1, 2022 au Juin 8 2022.
2. Fournir des précisions et des réponses aux questions de fournisseurs potentiels.

CETTE INVITATION EST MODIFIÉE COMME SUIT:

- 1.1 SUPPRIMER de la Page 1,- L'invitation prend fin 1 juin 2022 et REPLACER par 8 juin 2022
- 1.2 QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	Pour l'analyse des données, Transports Canada souhaite-t-il que chaque année depuis 2016 soit analysée, une année de référence (sélectionnée selon la disponibilité des données ou 2021 (la plus récente)) analysée ou une analyse des données moyennées sur la période disponible (2016-2022).
Réponse 1	<i>Transports Canada a demandé que l'analyse soit effectuée sur l'année 2021 (lorsque les données sont disponibles) ou sur l'année la plus récente, selon l'ensemble de données.</i>
Question 2	Transports Canada considère-t-il que les activités extracôtières font partie de la chaîne d'approvisionnement?
Réponse 2	<i>Transports Canada ne tient pas compte des opérations pétrolières extracôtières dans cette analyse de la chaîne d'approvisionnement.</i>
Question 3	Transports Canada permettra-t-il à un soumissionnaire de lancer le processus de commandite des sous-traitants pour le Programme de sécurité des contrats à l'étape de l'appel d'offres? nous croyons comprendre que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a besoin d'un numéro de contrat actif pour amorcer ce processus. Est-ce que Transports Canada fournirait un numéro de contrat pour que les promoteurs puissent lancer ce processus?
Réponse 3	<i>Le processus de parrainage de sous-traitants ne peut être lancé tant que le contrat n'a pas été attribué au maître d'œuvre. Transport fournira un numéro de contrat actif à l'attribution du contrat à l'entrepreneur principal.</i>
Question 4	Si certains membres de l'équipe de projet proposée n'ont pas actuellement la cote de fiabilité émise par TPSGC, devraient-ils être retirés de l'équipe proposée ou Transports Canada accordera-t-il à l'équipe gagnante le temps de terminer le processus pour ces membres de l'équipe?
Réponse 4	<i>Un contrat ne peut être attribué tant que les exigences de sécurité n'ont pas été respectées. Transports Canada permettra donc au soumissionnaire conforme d'obtenir la cote de sécurité requise.</i>
Question 5	Les critères obligatoires du MT-5 consistent à trouver une personne pour le poste de spécialiste de l'industrie pétrolière qui possède un diplôme d'une université reconnue dans un domaine connexe (c.-à-d. chimie, génie chimique). Nous suggérons que vos critères obligatoires de formation sont trop restrictifs pour un spécialiste de l'industrie pétrolière, car le projet proposé est axé sur le transport du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés (logistique - généralement pas des ingénieurs ou des chimistes). - pas l'ingénierie réelle de l'équipement ou de l'infrastructure liés au transport ou au raffinage du pétrole brut ou des produits connexes. Êtes-vous en mesure d'élargir les exigences en matière d'éducation pour le MT-5 afin qu'il ne soit pas axé sur la prestation de services d'ingénierie ou de chimie?

Réponse 5	<i>L'exigence est pour un domaine connexe à l'industrie pétrolière et chimie, génie chimique ne sont que des exemples. Les critères obligatoires sont assez généraux. La soumission doit démontrer que le degré de spécialisation est lié à l'industrie pétrolière.</i>
Question 6	En ce qui concerne l'Annexe D Attestation des exigences en matière de vaccination contre la COVID-19, étant donné que la majorité du travail pour ce projet sera du travail de bureau ou à distance, est-ce que TC est en mesure de confirmer si l'annexe D doit être soumise avec la présente soumission, ou le promoteur est-il en mesure de fournir les renseignements requis dans la présente annexe, au besoin (c.-à-d. avant toute réunion en personne ou visite de lieu qui pourrait être nécessaire)?
Réponse 6	<i>L'annexe D du formulaire relatif à la COVID-19 doit être remplie et doit être jointe à la soumission de la proposition.</i>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.